

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CORZÉ SÉANCE DU 3 DECEMBRE 2021

Le vendredi 3 décembre 2021, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au restaurant scolaire sis 3 rue du commerce à Corzé, sur convocation régulière adressée à ses membres, le 26 novembre 2021 par Monsieur Jean-Philippe GUILLEUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents, absents, excusés, pouvoirs :

Jean-Philippe	GUILLEUX	Présent
Annie	PINARD	Présente
Joel	BEAUDUSSEAU	Présent
Béatrice	MARTIN-JARRY	Pouvoir à Jean-Philippe GUILLEUX
Alain	DELECOLLE	Présent
Anne-Marie	JANAULT	Présente
Philippe	DEROUINEAU	Présent
Anne-Marie	NICOLLE	Présente
David	FOURREAU	Pouvoir à Joël BEAUDUSSEAU
Olivier	SECHER	Présent
Christian	MIRRETTI	Pouvoir à Joël BEAUDUSSEAU
Vincent	VIGNAIS	Pouvoir à Annie PINARD
Cédric	RENOU	Pouvoir à Alain DELÉCOLLE
Pascale	ARTHUS	Présente
Estelle	COUTANT	Excusée
Sandrine	VIGNAUD	Présente
Adeline	PIVERT	Présente
Emeline	CHAUVEAU	Pouvoir à Sandrine VIGNAUD
Valentin	VACHER	Présent

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	12
Nombre de conseillers votants	18

Secrétaire de séance : Olivier SECHER

Compte-rendu affiché le : 13 décembre 2021

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2021.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation du Projet de territoire par Jean-Jacques GIRARD, Président de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe : AJOURNÉ
2. Finances communales : décision modificative du budget 2021
3. Projet de Centre Technique Municipal : plan de financement et demande de DETR 2022
4. Modification du tableau des effectifs

5. Adressage : ajout d'une rue
6. Décisions du Maire
7. Questions diverses

DCM 2021-12-01 – finances communales : décision modificative n°2

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de modifier les prévisions budgétaires 2021 afin de les adapter aux imprévus rencontrés :

Section de fonctionnement :

Charges à caractère général (chapitre 011) : **+ 2 000 €**

Ces dépenses seront financées par une augmentation des recettes :

Opérations d'ordre de transfert entre sections R 722 : **+ 2 000 €**

Section d'investissement :

Diminution des dépenses imprévues : **- 2 000 €**

Augmentation d'opérations d'ordre de transfert entre sections : **+ 2 000 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision modificative n°2 au budget principal 2021 suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6068 : Autres matières et fournitures	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-722 : Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21312 : Bâtiments scolaires	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		2 000,00 €		2 000,00 €

DCM 2021-12-02 – Projet de Centre Technique Municipal : plan de financement et demande de DETR 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le programme de travaux proposé par le cabinet Auddice pour la construction d'un nouveau centre technique municipal, du fait de l'extension de la ZAC du Moulin à Vent.

Les montants initialement présentés par Auddice étant largement supérieur à ceux prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement, le Conseil estime, après débats, qu'il convient de se limiter ou de se rapprocher autant que faire se peut du budget prévu dans le PPI, à savoir 980 000 € TTC.

Monsieur le Maire présente au Conseil la possibilité de demande d'une subvention auprès de la préfecture de Maine-et-Loire, au titre de la Dotation à l'Équipement des Territoires Ruraux 2022 et soumet aux voix le plan de financement suivant :

Projet	<i>Montant HT</i>	Financement	<i>Montant HT</i>
Travaux	766 800 €	DETR 2022 (35%)	311 976 €
Honoraires MOE	79 200 €	Emprunt	379 384 €
CT / SPS / divers études	45 360 €	Autofinancement	200 000 €
Total HT	891 360 €	Total	891 360 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE le projet de construction de Centre Technique Municipal**
- **ADOpte le plan de financement tel que présenté ci-dessus**
- **SOLLICITE une subvention au titre de la DETR 2022, pour un montant de 311 976 €**
- **DIT que le projet peut ne pas être mis en œuvre dans l'immédiat si ne sont pas obtenus les financements suffisants**

DCM 2021-12-03 - Modification du tableau des effectifs

Pour permettre l'avancement de grade des agents promouvables sur l'année 2021, Monsieur le Maire propose au Conseil de créer :

- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 2 postes d'adjoint technique principal 2ème classe

L'effectif total des agents travaillant sur la commune ne changera pas.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE l'ouverture, à compter du 3 décembre 2021 :**
 - o **D'un poste d'agent de maîtrise principal**
 - o **De deux postes d'agent techniques principaux**
- **DIT que les crédits seront prévus au budget**

DCM 2021-12-04 - Adressage : ajout d'un chemin au plan d'adressage de la commune

Monsieur Joël BEAUDUSSEAU rappelle au Conseil municipal que l'adressage consiste en l'attribution d'un nom à chacune des voies de la commune, de sorte que chaque habitation soit clairement identifiée. Il explique qu'il convient de rajouter au tableau de dénomination le chemin du liage dont les coordonnées sont détaillées ci-dessous :

NOM DES VOIES		Point X	Point Y	Point X	Point Y	Longueur
Chemin du	Liage	444969	6723174	444937	6723249	81

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les dénominations des voies et rues telles que détaillées ci-dessus

DECISIONS PRISES SUR DELEGATION DU MAIRE

SANS OBJET

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

LISTES DES DECISIONS PRISES EN SEANCE :

N°	Objet	Page
DCM 2021-12-01	DECISION MODIFICATIVE 2	70
DCM 2021-12-02	CTM DEMANDE DETR 2022	71
DCM 2021-12-03	MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS	71
DCM 2021-12-04	ADRESSAGE AJOUT CHEMIN DU LIAGE	72

Signent le registre les membres du Conseil municipal présents :

Jean-Philippe GUILLEUX	Présent
Annie PINARD	Présente
Joël BEAUDUSSEAU	Présent
Béatrice MARTIN JARRY	Pouvoir à Jean-Philippe GUILLEUX
Alain DELÉCOLLE	Présent
Anne-Marie JANAULT	Présente
Philippe DEROUINEAU	Présent
Anne-Marie NICOLLE	Présente
David FOURREAU	Pouvoir à Joël BEAUDUSSEAU
Olivier SECHER	Présent
Christian MIRRETTI	Pouvoir à Joël BEAUDUSSEAU
Vincent VIGNAIS	Pouvoir à Annie PINARD
Cédric RENOU	Pouvoir à Alain DELÉCOLLE
Pascale ARTHUS	Présente
Estelle COUTANT	Excusée
Sandrine VIGNAUD	Présente
Adeline PIVERT	Présente
Emeline CHAUVEAU	Pouvoir à Sandrine VIGNAUD
Valentin VACHER	Présent